

Présentation

À la rentrée 2006, les lycées des DOM préparent 29 200 élèves à un CAP ou à un BEP. Les établissements publics forment plus de neuf élèves sur dix, à parts presque égales dans les spécialités de la production (50,6 %) et des services (49,4 %). Les établissements privés, de leur côté, ont une offre de formation beaucoup plus développée dans le secteur des services : deux élèves sur trois y suivent un tel enseignement.

Quatre groupes de spécialités concentrent à eux seuls, à parts égales pour chacun d'eux, 44 % des élèves formés : trois relèvent du secteur des services (Commerce vente, Comptabilité gestion et Secrétariat bureautique), un du secteur de la production (Électricité électronique). Six autres groupes scolarisent chacun entre 4 et 6 % des effectifs, dont quatre dans les spécialités de la production (Bâtiment : finitions, Travail du bois et de l'ameublement, Moteurs et mécaniques auto, et Structures métalliques), et deux dans les spécialités des services (Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, et Accueil, hôtellerie et tourisme).

Les filles constituent 44 % des effectifs accueillis en CAP ou BEP. Elles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services, où elles représentent 73 % des effectifs. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production, exception faite des spécialités "Matériaux souples" et "Habillement" dans lesquelles elles sont largement majoritaires (94 % et 95 %), et des spécialités technologiques des transformations où leur part est de 66 %. La préparation d'un baccalauréat professionnel s'inscrit dans la suite logique de la poursuite d'études après un CAP ou BEP. Dans les DOM, 8 600 élèves préparaient un bac pro ou un BMA à la rentrée 2006. Cependant, l'offre de formation y est un peu différente. Près de 60 % des élèves de baccalauréat professionnel sont inscrits dans une spécialité des services, contre 50 % de ceux qui préparent un diplôme de niveau V. Les baccalauréats professionnels des métiers des services sont plus développés dans les deux secteurs d'enseignement : ils représentent 55 % des effectifs du public et 75 % de ceux du privé (respectivement 49 % et 66 % en CAP/BEP). La part du secteur privé est plus importante dans la préparation au baccalauréat professionnel (10 %), contre 7 % pour les CAP/BEP, notamment dans les spécialités des services. Les groupes de spécialités prépondérants en CAP/BEP se retrouvent à l'identique en baccalauréat professionnel, avec un renforcement de la place de la "Comptabilité gestion" (18 %) et du "Secrétariat bureautique" (16 %).

Comme en métropole, l'ensemble de ces observations est très semblable d'une année sur l'autre.

Définitions

■ **Les spécialités de formation.** Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en "47 groupes" du ministère de l'Éducation nationale, et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialité détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'Éducation nationale.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves préparant un diplôme professionnel selon la spécialité de formation (rentrée 2006) (Public + Privé, y compris EREA)

Groupes de spécialités de formation	CAP et BEP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	%	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	-	33	.	.	9
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	36	.	.	14	-	-	-	-
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	22	.	.	18	-	-	-	-
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	47	.	.	66	-	-	-	-
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	766	3	7	44	62	1	.	52
223 Métallurgie	26	.	.	42	-	-	-	-
225 Plasturgie, matériaux composites	47	.	51	13	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	596	2	10	2	237	3	14	2
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	672	2	9	19	253	3	.	17
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	458	2	.	10	41	.	.	7
232 Bâtiment : construction et couverture	745	3	.	6	150	2	.	3
233 Bâtiment : finitions	1 410	5	5	8	248	3	.	10
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 509	5	1	5	235	3	.	3
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	16	.	.	94	-	-	-	-
242 Habillement	986	3	.	95	177	2	.	95
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité	691	2	3	4	416	5	.	3
251 Mécanique générale et de précision, usinage	212	1	.	8	24	.	.	13
252 Moteurs et mécanique auto	1 827	6	11	3	500	6	16	4
253 Mécanique aéronautique et spatiale	-	-	-	-	59	1	37	10
254 Structures métalliques	1 273	4	4	2	285	3	.	2
255 Électricité, électronique	3 081	11	5	4	971	11	8	4
Total des spécialités de la production	14 420	49	5	14	3 691	43	6	10
311 Transport, manutention, magasinage	191	1	.	35	155	2	.	52
312 Commerce, vente	3 304	11	9	61	999	12	9	64
314 Comptabilité, gestion	3 322	11	16	58	1 535	18	19	63
321 Journalisme et communication	75	.	.	39	54	1	.	24
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	96	.	.	36	14	-	-	36
323 Techniques de l'image, du son, spectacle	14	.	7	21	-	-	-	-
324 Secrétariat, bureautique	3 339	11	7	95	1 355	16	12	96
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	1 615	6	3	93	490	6	20	90
332 Travail social	433	1	15	96	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	1 116	4	4	61	197	2	.	55
335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	3	.	100	.	-	-	-	-
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	447	2	23	95	24	.	.	100
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	53	.	47	64	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	555	2	.	65	107	1	.	70
344 Sécurité des biens et des personnes	171	1	18	20	-	-	-	-
Total des spécialités des services	14 734	51	9	73	4 930	57	13	74
Ensemble des spécialités	29 154	100	7	44	8 621	100	10	47

Lecture - 51 % des élèves de CAP ou BEP sont inscrits dans une spécialité des services. Les établissements privés scolarisent 9 % d'entre eux. Les filles représentent 73 % des élèves formés dans ces spécialités.

L'utilisation du point (.) matérialise un pourcentage inférieur à 1, l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.